

Diplôme d'université
MÉTIER DES BIBLIOTHÈQUES



2020-2021

Contacts :

masters.lettres@univ-montp3.fr

saminadayar@gmail.com





Présentation et Objectifs

Les bibliothèques et médiathèques sont un dispositif essentiel pour la diffusion et la valorisation de la culture du livre. Les professionnels exerçant dans les domaines de la médiation culturelle sont appelés à travailler en constant partenariat avec ces institutions ; des compétences spécifiques dans ce domaine sont nécessaires à nombre de missions relevant notamment de la fonction publique territoriale. Des compétences dans ce secteur constituent donc un point fort pour l'insertion professionnelle des diplômés titulaires d'un master de Lettres ou d'un master

MLE, ainsi que pour les détenteurs d'une licence ayant déjà entamé une carrière professionnelle dans le domaine de la culture.

Les concours territoriaux d'assistant de conservation du patrimoine et de bibliothécaire, ainsi que les concours nationaux de conservateur et de bibliothécaire, offrent par ailleurs des perspectives de carrière attractives ; ces concours exigeants nécessitent en amont une préparation solide : le DU en fournit les éléments essentiels, et permet un entraînement régulier à l'écrit et à l'oral.

Organisation de la formation

Les cours se dérouleront sur les deux semestres de l'année universitaire, de septembre à juin, en suivant le calendrier pédagogique de l'université Paul-Valéry. Afin que le DU soit compatible avec un Master ou une activité professionnelle, les cours et les entraînements à l'écrit et à l'oral sont concentrés sur la fin de la semaine (vendredi et samedi). Un stage proposé par nos partenaires peut venir compléter la formation théorique, en donnant aux futurs diplômés une expérience de terrain.

Conditions d'admission

Les titulaires d'une licence de Lettres modernes, Lettres classiques et Humanités sont admis de droit dans la formation, de même que les étudiants suivant un Master de Lettres ou un Master MLE. Pour les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un titre équivalent, une Commission pédagogique étudiera la recevabilité de leur dossier. Le DU est ouvert à la formation continue.